



MAIRIE DE PROPRIANO
6, Avenue NAPOLEON III
20110 PROPRIANO
T. 04.95.76.00.44

ARRETE No 2024- 052

INTERDISANT LE STATIONNEMENT ET LA CIRCULATION
RUES DE LA MISERICORDE & JEAN-DONAT LEANDRI
DU 12 NOVEMBRE AU 20 DECEMBRE 2024

Le Maire de la Commune de Propriano ;
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2213-1, L.2213-2 et L.2213-3 ;
Vu le Code de la Route, article R.37-1 ;
Vu le Code Pénal, et notamment son article R.610-5 ;
Vu le règlement général de circulation de la Commune de Propriano ;
Vu l'arrêté N° 2020-013 en date du 26 mai 2020, portant délégation de fonction et signature des adjoints et des conseillers municipaux délégués ; Monsieur Jean-Baptiste OLLANDINI étant habilité à signer les documents relatifs au plan de circulation ;
Vu la demande de la Communauté de Communes du Sartenais Valinco Taravo, afin d'effectuer des travaux de réseaux d'eaux, sis : Rue de la Miséricorde et Rue Jean-Donat LEANDRI 20110 Propriano.

ARRETE

- Article 1^{er}** : En raison des dits travaux de réseaux d'eaux, la circulation et le stationnement seront interdits, Rue de la Miséricorde et Rue Jean-Donat LEANDRI, du Mardi 12 novembre 2024 à partir de 8h30 au vendredi 20 décembre 2024.
- Article 2** : Pour permettre le stationnement des riverains, l'entrée du parking est déplacée au niveau de la rue SORBA. Pour les accès aux écoles durant ces travaux, une déviation est mise en place par la rue TOMASINI et la rue SORBA.
- Article 3** : Les différents panneaux de signalisation d'interdiction de circulation et de stationnement seront posés par les entreprises en charge des travaux.
La Commune décline toute responsabilité en cas d'accident ou d'incident pour lesdits travaux.
- Article 4** : Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées et sanctionnées conformément aux lois et règlements en vigueur.
- Article 5** : Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Propriano, est chargé, en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié en la forme accoutumée.

Fait à Propriano, le 07 novembre 2024
Le conseiller municipal délégué



Jean-Baptiste OLLANDINI

ARRETE N° 2024-052
INTERDISANT LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT
RUE DE LA MISÉRICORDE ET RUE JEAN-DONAT LEANDRI

TRAVAUX

ROUTE BARRÉE
du 12/11/24
au 20/12/24

